

CONTEXTE :

La Mairie de Paris et Eau de Paris suivent la qualité des eaux des canaux parisiens depuis 2003. Ce suivi a pour cadre la réglementation en vigueur et notamment la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Cette directive, européenne, fixe des objectifs en matière de qualité de l'eau. Chaque état membre doit atteindre un « bon état » des eaux, selon des modalités précisées dans l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif à la méthodologie d'évaluation de la qualité des eaux douces.

Le bon état est permis par, à minima :

Un bon état écologique et un bon état chimique

Qu'est ce que l'état (ou potentiel) écologique?

L'état écologique est l'état (ou qualité) des eaux selon les paramètres physicochimiques (pH, matières azotées, matières phosphorées, ...) et biologiques (compartiments algues, insectes et poissons).

Dans le cas de l'étude de canaux ou de rivières fortement modifiées par les activités humaines, le terme d'état est remplacé par celui de potentiel.

L'état/potentiel écologique peut être :

Très bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

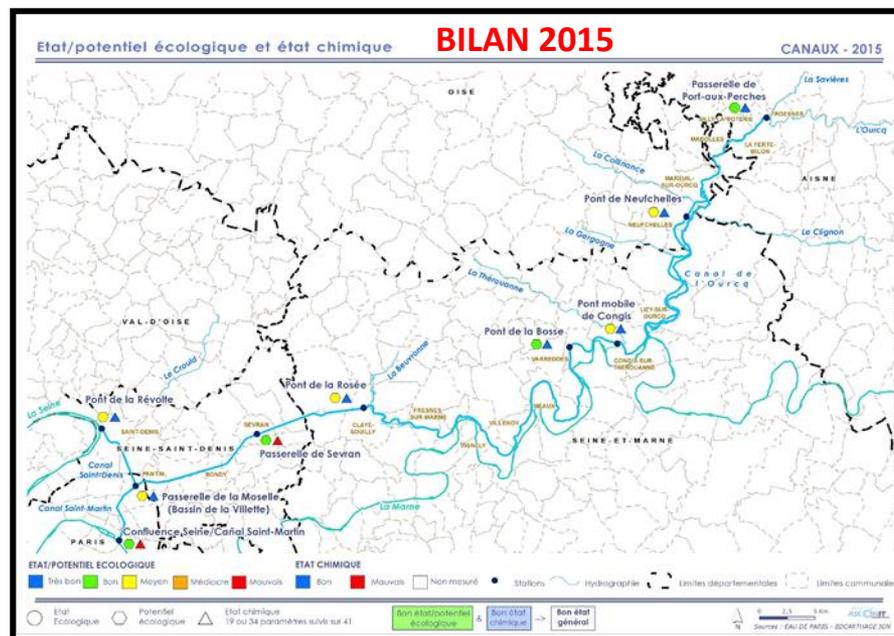
Qu'est ce que l'état chimique?

L'état chimique est l'état (ou qualité) des eaux d'après les concentrations en polluants chimiques.

41 substances néfastes pour l'environnement et la santé humaine sont suivies. Leurs origines sont liées aux activités humaines, comme les industries, l'urbanisation, les activités agricoles,....

L'état chimique peut être :

Bon Mauvais



En 2015, deux paramètres posent problèmes :

- l'IBD pour l'état/potentiel écologique (présence de diatomées) ;
- un Hydrocarbure Aromatique Polycyclique (HAP), constitué par la somme des paramètres benzo(ghi)pérylène et indéno (1,2,3cd) pyrène pour l'état chimique ; ce groupe de paramètres est régulièrement déclassant.

Comparativement à 2014, l'étude détaillée des paramètres physico-chimiques et chimiques tend à indiquer une légère amélioration. Celle-ci peut être en partie expliquée par un contexte hydroclimatique plus favorable.

Les origines suspectées des pollutions sont les rejets, les affluents et les épisodes pluvieux.